## Ajournement

Il en est de même de la subvention très élevée dont bénéficie le blé. Il est vrai qu'elle a été accordée en deux étapes, \$1.25 à la première étape pour être ensuite portée à \$1.75. Mais c'est quand même une subvention très appréciable. Lorsque nous reviendrons en octobre, nous espérons que le gouvernement pourra prouver que cette subvention au blé a contribué à réduire le prix du pain ou à en empêcher l'augmentation, qu'elle a aidé les agriculteurs canadiens et qu'elle n'a en aucune façon contribué à accroître les bénéfices des grandes minoteries et des grosses boulangeries.

De même, le premier ministre (M. Trudeau) devrait se montrer réaliste au sujet de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. Il dit depuis des mois, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, que s'il y vraiment de l'extorsion, si l'on s'aperçoit qu'il y a des injustices, il prendra des mesures pour proposer au Parlement une mesure législative à ce sujet.

Je tiens à dire au premier ministre, bien qu'il soit absent, que je n'ai jamais rien entendu de plus stupide depuis que j'étudie l'histoire du droit et les conséquences des lois. L'une des grandes valeurs des lois n'est pas qu'elles punissent mais qu'elles existent, que leur présence dans les statuts retienne les gens de faire du mal aux autres. Ce n'est pas simplement le fait qu'il y ait une loi prévoyant que quelqu'un peut être puni ou peut devoir payer une amende; c'est plutôt le fait qu'il y ait dans les statuts l'expression de la force morale de la société à un moment donné qui est de grande valeur.

Si le premier ministre est sérieux et sincère quand il parle de mettre un terme aux injustices et aux inégalités que subit actuellement le consommateur à cause du système de monopole ou, si vous préférez, le système d'oligopole qui régit la distribution des denrées alimentaires et selon lequel quelques grandes sociétés contrôlent la plus grande partie du marché, ou à cause des industries de transformation qui ont une énorme concentration de capacité productive, il devrait proposer une mesure législative visant à renforcer la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires dès notre retour afin que chaque société de notre pays sache que si elle vole le consommateur, elle sera passible d'une infraction à la loi.

J'exhorte le gouvernement à revoir sa position à ce sujet et à nous présenter à notre retour une mesure législative visant à a) renforcer la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires et lui donner le pouvoir de réduire les augmentations de prix non motivées; b) renforcer la Commission afin que ses fonctions ne s'appliquent pas uniquement aux produits alimentaires mais à d'autres domaines qui ont une incidence importante sur le niveau de vie des Canadiens; et c) prévoir des sanctions contre les personnes ou les sociétés qui volent le consommateur à une époque très difficile.

Sans citer aucun chiffre—car je l'ai fait il y a quelque temps à la Chambre—si vous étudiez les bénéfices des sociétés canadiennes vous constatez que pendant que les simples particuliers subissent les effets de la hausse du coût de la vie, les sociétés du Canada voient leurs bénéfices augmenter aux dépens des consommateurs.

M. Howard: Ce sont elles qui font augmenter les prix.

M. Lewis: Comme le dit mon collègue, les sociétés font augmenter les prix. Je prie le gouvernement d'étudier cette question.

J'espère que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) étudiera une nouvelle fois le bill sur les investissements étrangers qui a été étudié au comité et qui représente une grande amélioration par rapport à celui qu'on nous a présenté il y a deux ans et que notre parti a décidé de bloquer et y est parvenu. Et c'est une bonne chose pour le Canada que nous l'ayons fait. J'estime que nous devrions de nouveau examiner ce bill car d'après ce que j'ai lu, il me semble que l'accord Syncrude constitue une vente massive de ressources canadiennes très importantes qui constitueront probablement pour les Canadiens une importante source de pétrole dans les années 80. J'espère que les députés de l'Alberta qui sont à la fois raisonnables et modérés, et je veux bien croire ce qu'en dit le député de Peace River même si j'estime qu'ils se montrent raisonnables et modérés lorsqu'il s'agit d'autre chose, ne verront pas d'inconvénient si je dis que, d'après ce que j'ai lu sur l'accord, j'en ai conclu que cela reviendrait à vendre au moins 80 p. 100 de nos droits de propriété à quatre sociétés étrangères. En fait, il s'agit de trois sociétés étrangères car le quatrième membre de ce consortium n'est surtout qu'un consortium des trois autres. Donc, il y a en fait trois sociétés étrangères.

• (1250)

Elles posséderont 80 p. 100 des droits de propriété et encore faut-il que le gouvernement de l'Alberta se serve de son droit d'option pour prendre 20 p. 100 des parts. Si le gouvernement ne sait pas tirer profit de cet arrangement, ces trois grandes sociétés étrangères pourront acquérir plus de 80 p. 100 des avoirs, et le Canada, cette fois-ci à cause du gouvernement d'une province, continuera dans la voie où il s'est engagé, vendant ses abondantes richesses à des entreprises étrangères et leur accordant à elles seules le pouvoir de lui dicter son expansion économique future.

Je demande et je prie; j'exige, si vous aimez mieux, que le ministre de l'Industrie et du Commerce réexamine son projet de loi et s'assure qu'il résout la situation en Alberta et, si ce n'est pas le cas, il devra être prêt à le modifier en conséquence. Notre parti ne voit aucune raison pour laquelle le gouvernement fédéral s'abstienne de participer activement à l'exploitation d'une richesse si importante et d'acquérir, non pas nécessairement tous les intérêts des entreprises privées, mais une bonne partie afin que la contribution et la participation fédérale avec celle de l'Alberta, assure le contrôle canadien de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca ainsi que celle qui aura lieu, comme je l'espère, en Saskatchewan.

Au cours des derniers mois, même des dernières semaines, comme je l'avais suggéré dans une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), le gouvernement, par l'entremise du ministre et en partie par l'entremise du premier ministre (M. Trudeau), a révélé des bribes d'une politique nationale de pétrole, et c'est tout ce dont nous disposons pour beaucoup de questions capitales sur lesquelles nous avions exigé des éclair-cissements avant qu'elle soit annoncée.

Il est certain que j'appuie sans restriction le système de double prix et la taxe à l'exportation du moment que le gouvernement du Canada traite équitablement les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, qui sont les fournisseurs de pétrole, et si ces provinces bénéficient de la majeure partie de cette taxe, nous sommes entièrement d'accord avec lui. Nous acceptons également le projet d'aménagement d'un pipeline vers Montréal pour desservir le Québec et les provinces atlantiques.